



Bulletin départemental

n°309

du 13 juin 2025





Bulletin départemental n° 309 du 13 juin 2025

Sommaire

Division des Personnels Enseignants Nomination dans le département des Bouches-du-Rhône 2025/2026 Prise en charge financière des professeurs des écoles stagiaires ou contractuels et des professeurs des écoles arrivant dans le département (mouvement interacadémique et INEAT)



Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

Division des Personnels Enseignants

Bureau de la gestion individuelle et financière des enseignants du 1^{er} degré - DPE1

Affaire suivie par : Le chef de bureau

Tél: 04 91 99 67 31

Mél: ce.dpe13-chef1@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédelec 13231 Marseille Cedex 1 Marseille, le 13/06/2025

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs des écoles titulaires arrivant dans le département, Mesdames et Messieurs les Professeurs des écoles stagiaires ou contractuels

OBJET : Nomination dans le département des Bouches-du-Rhône 2025/2026 Prise en charge financière des professeurs des écoles stagiaires ou contractuels et des professeurs des écoles arrivant dans le département (mouvement interacadémique et INEAT)

Annexes:

Annexe 1 : Certificat d'installation

Annexe 2 : Notice individuelle destinée à la gestion financière

Annexe 3 : Déclaration sur l'honneur

Annexe 4 : Coordonnées des bureaux de gestion individuelle et financière Annexes 5, 5bis, 5ter : Demande de Supplément familial de traitement (SFT)

Vous venez d'être affecté (e) dans le département des Bouches du Rhône. Afin d'effectuer votre prise en charge financière dans les meilleures conditions, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir compléter les documents joints en annexes :

 Un Relevé d'Identité Bancaire : Il doit s'agir d'un RIB de compte courant (pas de RIB d'un livret d'épargne).

Attention: Votre nom et votre prénom doivent obligatoirement apparaitre sur le RIB.

S'il s'agit du RIB d'un compte joint, votre prénom doit y figurer en entier, et un justificatif de lien sera joint à votre dossier (par exemple, copie du livret de famille).

Les chèques annulés ne sont pas acceptés par les services de la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP).

Le nom figurant sur le RIB correspondra au nom sur lequel vous serez géré(e) en gestion administrative et financière.

- Une attestation de sécurité sociale ;
- La copie lisible et exploitable recto-verso de votre carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour;
- La copie du livret de famille, si vous êtes mariés et/ou si vous avez des enfants ;
- La copie éventuelle de votre PACS ;
- Un justificatif de domicile (quittance, facture, certificat d'hébergement avec CNI recto-verso de l'hôte avec facture mentionnant l'adresse).

Si vous êtes éligible au Supplément Familial de Traitement (SFT) :

La demande de SFT (annexes 5, 5bis, 5ter) pourra être jointe à ce dossier, uniquement si la demande est complète (avec l'ensemble des pièces demandées).

Si vous n'êtes pas encore en possession de toutes les pièces justificatives, votre demande de SFT pourra être transmise au mois de septembre à votre gestionnaire.

Rappel: un enfant bénéficiaire des allocations logement en tant qu'étudiant ne peut ouvrir droit au SFT.

Enseignants stagiaires ou contractuels : vous devez transmettre en complément des documents listés supra :

- Une notice individuelle de prise en charge financière (annexe 2) où doivent figurer impérativement votre adresse, numéro de téléphone portable et adresse électronique personnelle.
- La déclaration sur l'honneur (annexe 3).
- Une copie de votre certificat de la journée d'appel pour la défense (JAPD), ou de la journée défense et citoyenneté (JDC),
- Une copie de votre diplôme de Master 2 ou un justificatif précisant le nombre de points ECTS acquis, ou à défaut votre diplôme le plus élevé;
- Attestation de qualification au sauvetage aquatique ;
- Attestation certifiant la qualification en secourisme.

Attention : Il est impératif d'indiquer votre NUMEN si vous exercez ou avez exercé dans la fonction publique.

Pour les agents actuellement en poste, vous devez démissionner de votre poste actuel le plus rapidement possible afin d'obtenir un certificat de cessation de paiement (CCP), document obligatoire à votre nouvelle prise en charge financière (à noter : il est possible d'adresser votre démission dès le mois de juillet pour un effet au 01/09/2025)

L'ensemble de ces documents devra être adressé <u>par courrier postal,</u> à partir du jour de la publication de cette circulaire et <u>au plus tard, le 11/07/2025</u>

A l'adresse suivante :

DSDEN 13

DPE 1 (ajouter la section, voir en annexe 4)
28 bd Charles Nédélec
13231 Marseille cedex 1

Tout dossier incomplet peut entrainer un retard de paiement, aucune relance ne sera effectuée.

A la rentrée :

Le certificat d'installation (annexe 1) est à signer par le directeur d'école <u>dès votre prise de fonction le jour de la pré-rentrée pour les enseignants titulaires, ou le jour d'arrivée pour les enseignants stagiaires et contractuels.</u>

<u>Le certificat d'installation devra être retourné sans délai</u> par courriel scanné à l'adresse électronique de votre gestionnaire.

Ce document est indispensable aux services de la Direction Régionale des Finances Publiques et conditionne la prise en charge de votre rémunération.

De même, vous devez impérativement retourner, après signature et par la voie hiérarchique, votre arrêté de nomination valant procès-verbal d'installation (PVI), sous peine de ne pas percevoir les éventuelles indemnités liées au poste sur lequel vous êtes affectés.

Aucune demande de NUMEN ou de reclassement ne devra être jointe à cet envoi.

Par la suite, toute information utile vous parviendra par publication au Bulletin départemental, que je vous invite à consulter régulièrement, ou par votre gestionnaire (ex : NUMEN ou modalité de la prise en charge de la participation à la complémentaire santé).

Vous trouverez par l'intermédiaire du site Internet de la DSDEN des Bouches-du-Rhône, tous les renseignements utiles sur son organisation.

Lien bulletin départemental : https://buldep13.ac-aix-marseille.fr/

Lien site Internet de la DSDEN des Bouches-du-Rhône : https://www.ac-aix-marseille.fr/direction-des-services-departementaux-de-l-education-nationale-des-bouches-du-rhone-121577

Je vous souhaite la bienvenue dans le département des Bouches-du-Rhône.

Le directeur académique,

signé

Jean-Yves BESSOL



CERTIFICAT D'INSTALLATION

Cachet de l'établissement : RNE	
	LE CHEF D'ETABLISSEMENT LE DIRECTEUR D'ECOLE
	CERTIFIE QUE:
☐ M. ☐ Mme	
) :
a pris ses fonctions	
le :	
En qualité : de titulaire du poste (1) : de remplaçant (1) :	
à temps complet (1) à temps partiel (1) quotité : à temps incomplet (1) quotité :	
Fait à, Signature du chef d'établisse	, leement ou du directeur d'école :



DIRECTION ACADEMIQUE DES BOUCHES DU RHONE

NOTICE INDIVIDUELLE DESTINEE A LA GESTION FINANCIERE

NOT	ICE INDIVIDUELLE D	LOTINEL A LA G	LOTION FINA	MULINE				
Etablissement d'affec	ctation (si connu):		N° INSEE : (n° sécurité soci	ale)				
Mr Mme Nom d'usage	.		Prénom :					
Will write Hom a asage	, .		i renom .	ité sociale) jeune fille : jeune fille : le famille : (joindre le justificatif – sauf pour les) ge				
Date naissance : jj/mm	/aaaa		Nom de jeune fille :					
Lieu naissance :	Dép	ot:						
Adresse personnelle	(à justifier : quittance, fac	ture, etc.)	Situation de famille	e: (joindre le justificatif – sauf pour les				
			célibataires)					
			Célibataire					
			Concubinage					
			Veuf(ve)					
			Divorcé(e)					
N° téléphone :	N° Portable	:	Séparé(e) □					
Courriel personnel:			Pacs					
Tout changement d'adress	se doit être signalé et justifié		Marié(e)					
			A compter du :					
	Fonction Force	ENDANT LES 3 DERN Etablissement o						
Année scolaire 2024-2025	Tollottoll	Liabiissement	a cilipioyeui	Organismo payeur				
Année scolaire 2023-2024								
Année scolaire 2022-2023								
	Banque	N° compte l	bancaire	Les agents doivent joindre				
Mode de paiement	agence + ville :	11 00						
	agonice i ime i							
Nota: Les personnels co	tisant à la MGEN ou MAGE doiv	ent prendre contact avec	c la section local Ma	rseille pour le prélèvement				
	Nom	Prénc	om	Nom jeune fille				
Conjoint								
Data da naissanas								
Date de naissance								
	☐ Fonctionnaire ou	Nom, adresse de l'ei	mployeur					
	agent de l'état							
	□ Non fonctionnaire	Indice nouveau majo	oré :					
Situation du conjoint	- Non fonctionnaire							
	☐ Sans profession	Profession:						
	□ Retraite pensionné	Nature de la pensior	on :					
ENFANT								
Nom Prénom	Date naissance	Lien juridique Observations						
		Légitime, adopté,	Etudes, appre	entissage, infirme, plus à charge				
		recueilli, confié						
								







Liberté Égalité Fraternité

Le conscioné(e)

<u>DECLARATION SUR L'HONNEUR</u> (à remplir seulement par les PE stagiaires ou contractuels 2025/2026)

NOM :			Prénom	1 :		Né(e) le :									
Grade															
· ·															
	patronymique:														
tablissement d'affectation :	•••••														
	7 1	1 1	1	ĺ	1 1		ı	ı		ı	ĺ			lé	i
n° Insee															
Établissement d'affectation :															
			déclai	re sur	l'honn	eur									
☐ (1) n'avoir jamais exercé d'act	ivité rémur	nérée dai					(FPE	/FPH/	FPT).	v coi	npris	en qu	ualité	d'aux	iliaire, de
contrat d'avenir (CAV) ou celui de	es emplois j	eunes ou	rémuné	ré par	un gro	upen	nent d	l'intére	êt pub	lic (G	IP).				
				-	-				-						
				•••••	•••••	•••••		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	•••••	•••••	•••••	
				NE PA	AS OU	BLIE	ER DI	E DEI	MISSI	ONN	ER P	OUR (OBTE	ENIR	UN
∏ (1) avoir evercé															
☐ Ne pas avoir perçu d'indemnité	au titre d'u	ne ruptur	e conve	ntionn	elle da	ns les	s 6 de	rnière	s ann	ées					
☐ Avoir perçu une indemnité au titre	d'une ruptur	e conventi	onnelle	dans le	s 6 derr	ières	année	s:							
Administration de rattachement :				Et	ablisse	ment	t d'af	fectati	on :						
				certi	<u>ifie</u>										
										assen	ient				
		ication (p	ersonne	elleme	nt ou a	u titr	e de l	a fam	ille)						
		1 6			.1	1.	.,	.1							
								oilite							
									- 11	4 .1	1		41		4:
	ventions of	i de vaca	nons, et	que je	n en e	Hecu	ue pa	s actu	enem	em da	ns ie	caure	a une	autre	action ou
		houres	da waaa	tions (2) on t	tro									
							· la pá	riode	du			911			
uc			•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	.pour	ia pe	110UC	uu	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	au.	•••••	•••••	••••••
			e												
faire précéder de la ment	ion "lu et a _l	prouvé"					Signa	ature							

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont votre service gestionnaire et/ou les services de la DRFiP.

Conformément au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, fichiers et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée » vous disposez d'un droit d'accès et de rectification et également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie électronique : dpo@ac-aix-marseille.fr ou par courrier postal : Rectorat d'Aix-Marseille Délégué à la protection des données, place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1.

- (1) cocher les cases correspondantes à votre situation et biffer éventuellement les mentions ne se rapportant à votre situation
- (2) à ne remplir que par les personnels effectuant des vacations
- (3) l'adresse de l'intéressé(e) à l'étranger doit être communiquée au verso du présent imprimé

<u>Documents à fournir pour une prise en charge :</u> justificatif de références bancaires au format BIC IBAN au nom et prénom de l'agent + Justificatif d'identité (ou copie du passeport en cours de validité ou, à défaut, de la carte d'identité recto verso pour un ressortissant européen ou le titre de séjour en cours de validité pour un étranger non ressortissant européen.) + justificatif d'affiliation à un régime de Sécurité Sociale (avec le numéro d'immatriculation lisible)

Réf: DH 05/12

SERVICE DPE1 - 2025/2026

Chef Service DPE 1 : Mme GALLETTA Carine <u>ce.dpe13-chef1@ac-aix-marseille.fr</u>

Répartition alphabétique	Adresse mail (précisez votre nom et prénom dans l'objet du mail)	Bureau DSDEN
A à BAR		
BAS à BOR	ce.dpe13-1a@ac-aix-marseille.fr	Bureau A
BOS à CAT		
CAU à CUG		
CUH à DUB	ce.dpe13-1b@ac-aix-marseille.fr	Bureau B
DUC à FOZ	ce.upe 13-10@ac-aix-maiseille.ii	Buleau B
FRA à GRA		
GRE à JUN Assistants en langues étrangères		
JUO à LOF	ce.dpe13-1d@ac-aix-marseille.fr	Bureau D
LOG à MER		
MES à PAJ		
PAK à QUA		
QUE à SAH	ce.dpe13-1e@ac-aix-marseille.fr	Bureau E
SAI à THE		
THI à Z		



Liberté Égalité Fraternité

Annexe 5

CONTROLE ET SUIVI DU SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT Document à complèter et renvoyer au gestionnaire de rémunération principale (D.S.D.E.N. pour les enseignants du 1er degré - Rectorat pour les personnels ATS et enseignants du second degré). → Retourner le document dûment complété et signé, accompagné de l'attestation l'employeur du conjoint ; Attestation de paiement CAF → pour les enfants âgés de plus de 16 ans, joindre obligatoirement un certificat de scolarité, contrat d'apprentissage, contrat d'alternance → pour les enfants âgés de plus de 16 ans, joindre obligatoirement un certificat de scolarité, contrat d'apprentissage, contrat d'alternance → pour les enfants âgés de plus de 16 ans, joindre obligatoirement un certificat de scolarité, contrat d'apprentissage, contrat d'alternance → pour les enfants âgés de plus de 16 ans, joindre obligatoirement un certificat de scolarité, contrat d'apprentissage, contrat d'alternance → joindre tout document relatif à la situation familiale (livret de famille, jugeme de divorce, ordonnance de non conciliation) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BENEFICIAIRE: NOM D'USAGE: NOM DE NAISSANCE: NOM DE NAISSANCE: NOM DE NAISSANCE: TELEPHONE: COURRIEL: TELEPHONE: COURRIEL: SITUATION FAMILIALE (cocher la case correspondante):									
		(D.S.D.E.N. pour les ens	eignants du 1er degr						
		→ Retourner le document dûment complété et signé, accompagné de l'attestation de							
0 1									
2 2	situation familiale a								
	RENSEIG	SNEMENTS CONCE	RNANT LE BENE	EFICIAIRE :					
			` /						
			☐ marié(e) depuis l	e					
☐ séparé(e) de	epuis le		divorcé(e) depuis	le					
uie maritale	e ou couple ayant conc	elu un Pacte Civil de Solid	arité depuis le						
☐ veuf(ve) de	puis le								
Enfants à C	harge								
Nom prénom Date des enfants naissa	de Lien de parenté ance (légitime/nature enfant conjoint.		Enfant à votre charge effective et permanente	Précisez le nom de l'autre parent si ce dernier n'est pas le conjoint					
La cartifia sur l'honnaur qua	les rensaignements no	ortás sur ca document cont	avacts. Ia m'angaga	à faire connaître immédiatement, par					
écrit, au service intéressé, to			caacis. Je ili eligage	a rane connaine ininieuratement, par					
A	, le	***************************************	Sign	nature :					

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont votre service gestionnaire et/ou les services de la DRFiP.

Conformément au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, fichiers et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée » vous disposez d'un droit d'accès et de rectification et également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie électronique : dpo@ac-aix-marseille.fr ou par courrier postal : Rectorat d'Aix-Marseille Délégué à la protection des données, place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1.



Égalité Fraternité

Annexe 5 bis

DETERMINATION DE L'ATTRIBUTAIRE

(à compléter par les personnes mariées, vivant en couple/ayant conclu un PACS, ou div peut être remise en cause qu'au bout d'un an, sauf changement de situation)	orcées si garde alternée des enfants; l'option ne
Le couple d'un commun accord désigne comme attributaire du SFT (cocher la case correspon pour une durée d'un an.	ndante): 🗖 Parent 1 📮 Parent 2
Adresse:	
à compter du	
ATTESTATION A REMPLIR PAR L'EMPLOY	EUR DU CONJOINT
Je soussigné(e) (Nom et qualité du signataire):	
atteste que M(me) employé(e	
en qualité de dans (dénominatio	n sociale de l'employeur)
des dispositions du décret n°51-619 du 14 mai 1951 (cocher la case correspond 2) Perçoit un avantage familial, au titre d'un statut particulier, qui lui confère, rémunération supérieure à celle d'un employé de même catégorie n'ayant charge ² , appelé :	de ce fait, une pas d'enfant à
Nom – Prenom	DATE DE NAISSANCE
Ne bénéficie plus de supplément familial de traitement à compter du	
CACHET DE L'EMPLOYEUR Fait à	, le
Signature	

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont votre service gestionnaire et/ou les services de la DRFiP.

Conformément au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, fichiers et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée » vous disposez d'un droit d'accès et de rectification et également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie électronique : dpo@ac-aix-marseille.fr ou par courrier postal : Rectorat d'Aix-Marseille Délégué à la protection des données, place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1.



Liberté Égalité Fraternité

Annexe 5 ter

GARDE ALTERNEE TTESTATION A DEMDI ID DAD I 'EMPLOYELD DE L'I

ATTESTATION A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR DE L'EX-CONJOINT PARENT DU OU DES ENFANT(S)

us	sig	né(e) (Nom et qualité du signataire)	:					
te	que	e M(me)		employé(e) depuis le				
ual	lité	de		dans (dénomination sociale de l'en	nplo	yeur)		
1)				le cadre de la garde alternée allouée aux				
			•	décret n°85 l-1148 du 24/04/85 art.11 bis	_			
		1 ter. (Cocher la case correspondante			ч	oui	u	non
2)			-	rticulier, qui lui confère, de ce fait, une même catégorie n'ayant pas d'enfant à				
		harge ² , appelé :				oui		non
	CI	iarge , appeie :						
		Au titre de ou des enfant(s), ci-dess	ous, désignés	:				1
		NOM		PRENOM	G	arde alter O/N	née	
						O/IN		
		Nombre d'enfant à charge au sens c	de la garde alte	ernée:				
		Montant du SFT versé à l'agent :						
			5 .4.3					
		CACHET DE L'EMPLOYEUR	Fait à	, le	••••	••••••	••••	•••••
			Signatur	e				
			J					

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont votre service gestionnaire et/ou les services de la DRFiP.

Conformément au règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et à la loi « Informatique, fichiers et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée » vous disposez d'un droit d'accès et de rectification et également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie électronique : dpo@ac-aix-marseille.fr ou par courrier postal : Rectorat d'Aix-Marseille Délégué à la protection des données, place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1.